



**HAL**  
open science

# L'inclusion des groupes sociaux dominés dans les débats publics est-elle un problème de représentation?

Cécile Cuny

► **To cite this version:**

Cécile Cuny. L'inclusion des groupes sociaux dominés dans les débats publics est-elle un problème de représentation?. *Raisons politiques*, 2018, 70, pp.133-152. 10.3917/rai.070.0133 . hal-01857682

**HAL Id: hal-01857682**

**<https://hal.science/hal-01857682v1>**

Submitted on 28 Jul 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **L'inclusion des groupes sociaux dominés dans les débats publics est-elle un problème de représentation ?**

CECILE CUNY

Au début c'était aussi comme ça, quand j'ai siégé au jury, personne ne m'a prise au sérieux, et pas seulement parce que je ne disais rien mais plutôt parce que je n'avais pas encore de visage. C'est sûr, personne de l'extérieur ne me connaissait. Par exemple, Monsieur H. en est resté à « la petite fille à la casquette », hein, une autre façon de m'ignorer.

Cette citation est tirée d'un entretien que j'ai réalisé en 2005 avec une jeune femme d'une trentaine d'années, animatrice socio-culturelle dans un quartier défavorisé de la périphérie berlinoise. Elle y parle de son expérience au sein d'un jury composé de représentants associatifs, d'élus locaux et d'habitants du quartier. Il avait été mis en place par la municipalité afin de sélectionner les projets socio-culturels qui devaient être financés par un programme du ministère fédéral allemand en charge des affaires sociales et familiales.

Cet extrait d'entretien formule un problème déjà bien connu des praticien·ne·s de la démocratie participative et amplement débattu par les théoricien·ne·s de la délibération : celui de l'inclusion des groupes sociaux dominés (femmes, minorités sexuelles, racisées ou ethnicisées, jeunes, classes populaires) dans les débats publics. Alors que dans la littérature scientifique et technique ce problème est surtout appréhendé sous l'angle des procédures mises en place et de leurs limites, il sera envisagé ici comme un problème de représentation.

La jeune femme interviewée dans l'extrait cité a en effet été sollicitée par des fonctionnaires de la ville de Berlin pour représenter le point de vue des habitant·e·s de son quartier dans le cadre d'une procédure participative. Cette sollicitation ne s'appuie sur aucune élection mais se justifie, pour les organisateur·trices de la procédure, par le fait que la jeune femme fait partie d'une association locale et a déjà géré un projet du type de ceux qui doivent être examinés<sup>1</sup>. Toutefois, d'après la jeune femme, son appartenance à la société locale et sa compétence en matière d'animation socio-culturelle ne suffisent pas à lui donner, dans le cours effectif des débats, ce qu'elle appelle un « visage » : elle est physiquement présente mais

---

<sup>1</sup>Cf. Cécile Cuny, *Changement urbain et démocratie participative à Berlin. Ethnographie du grand ensemble de Marzahn*, Paris, Editions de la MSH, 2014, p. 269 et suiv.

personne ne voit en elle une représentante de la population locale.

Cet exemple soulève la question de la représentation comme présentation d'une représentation : à quelles conditions une personne physique peut-elle « se présenter représentant quelque chose<sup>2</sup> » ? En effet, la jeune femme citée ne parvient pas à présenter, c'est-à-dire à faire voir le groupe qu'elle est censée représenter aux autres participant·e·s dans la situation publique considérée.

L'objectif de l'article est ainsi de répondre à une série de problèmes relatifs à l'inclusion des groupes socialement dominés dans la vie publique, qui ne se laissent pas résoudre par des procédures telles que les quotas ou le tirage au sort : si ces procédures permettent, dans certaines conditions, aux groupes habituellement exclus d'accéder aux discussions, elles ne peuvent rien contre les mécanismes de domination symbolique sur lesquels ont déjà amplement insisté les critiques féministes du modèle de la sphère publique bourgeoise<sup>3</sup>. Parmi les limites identifiées par ces critiques, je m'attacherai plus particulièrement aux mécanismes qui rendent certaines catégories de personnes littéralement invisibles aux autres, comme c'est le cas dans l'exemple de la jeune femme présentée en introduction.

Pour ce faire, la démarche de l'article ne consiste pas à proposer de nouvelles procédures mais à prolonger le projet critique et émancipateur de la sociologie pragmatiste par une théorie de la représentation politique fondée sur l'articulation entre deux formes de représentations : la représentation descriptive indiciaire et l'activité de présentation d'une représentation. Je ne me situe donc pas sur le terrain de l'ingénierie participative mais sur celui de la théorie sociale. Je soutiens en effet que le projet de dessiner les contours d'une critique située de la domination, que j'ai rencontrée dans des formulations récentes de la sociologie pragmatiste française, peut servir à analyser et à reconfigurer les rapports symboliques de domination dans les débats publics contemporains, à la condition toutefois de formuler une théorie adéquate de la représentation politique.

Je commencerai par montrer que le projet critique formulé par Luc Boltanski développe une approche de la représentation politique comme incarnation. Celle-ci s'appuie sur un modèle

---

<sup>2</sup> Louis Marin, « Paolo Uccello au Chiostrro Verde de Santa Maria Novella à Florence », in *Opacité de la peinture. Essai sur la représentation au Quattrocento*, Paris, Usher, 1989, p. 73.

<sup>3</sup> Nancy Fraser, « Rethinking the Public Sphere: A Contribution to the Critique of Actually Existing Democracy », in Craig Calhoun (dir.), *Habermas and the Public Sphere*, Cambridge, MIT Press, 1992, p. 109-142; Iris Young, *Inclusion and Democracy*, New York, Oxford University Press, 2000.

très proche de celui de Pierre Bourdieu, qui s'avère inadapté à l'ambition initiale, dans la mesure où il conduit l'auteur à déléguer la capacité à émettre des jugements critiques sur des actions effectuées en public à des « êtres sans corps ».

J'examinerai ensuite les solutions alternatives à cette délégation que les théories féministes formulent à travers l'idée de représentation descriptive. Afin d'éviter tout essentialisme, je distinguerai deux modèles, l'icône et l'indice, puis montrerai que, dans l'ensemble, cette approche reste aveugle aux mécanismes rendant les groupes marginalisés invisibles aux autres en situation de débat public. Ma proposition consiste ainsi à articuler le modèle de représentation descriptive que je qualifie d'indiciaire à un sens de la représentation jusqu'ici négligé par la sociologie politique : la présentation d'une représentation.

### **Deux projets critiques, une seule théorie de la représentation-incarnation**

Dans son ouvrage *De la critique*, Luc Boltanski cherche à formuler un modèle alternatif à celui de la violence symbolique pour répondre au problème de la domination, c'est-à-dire à la question de savoir « comment des acteurs en petit nombre peuvent établir durablement un pouvoir sur des acteurs en grand nombre<sup>4</sup> ». L'hypothèse centrale du pragmatisme, qui postule l'existence de personnes dotées d'une compétence critique, est en effet difficilement compatible avec le concept de violence symbolique, selon lequel les groupes dominés accepteraient d'autant mieux l'ordre social construit par les groupes dominants qu'ils en auraient incorporé les structures matérielles et symboliques<sup>5</sup>. Tout au long de son ouvrage, Luc Boltanski énonce ainsi une série de propositions visant à établir la possibilité de contester les formes de domination propres à un ordre social donné tout en étant soi-même pris dans cet ordre<sup>6</sup>.

Mon objectif n'est pas de revenir sur les présupposés de ce projet, que je reprendrai donc à mon compte. Ce qui me semble davantage prêter à discussion est la théorie de la représentation-incarnation qui y est implicitement formulée et qui, assez paradoxalement, réintroduit sous une autre forme le modèle de la symbolisation développé par Pierre Bourdieu. Je commencerai donc par mettre en évidence la théorie de la représentation-incarnation telle qu'elle se développe au fil de quatre ouvrages que Luc Boltanski, Ève Chiapello ou Laurent

---

<sup>4</sup> Luc Boltanski, *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, 2010, p. 73.

<sup>5</sup> Pierre Bourdieu, « Espace social et genèse des "classes" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 52-53, 1984, p. 3-14.

<sup>6</sup> Luc Boltanski, *De la critique, op. cit.*

Thévenot ont successivement consacré à la justification<sup>7</sup>, aux régimes d'engagement<sup>8</sup> et à la critique<sup>9</sup>. Je la comparerai ensuite à la théorie de la représentation politique de Pierre Bourdieu pour en souligner la proximité.

### *Représentation-inclusion et représentation-incarnation*

Au sein de la sociologie pragmatiste française, j'identifie les premiers contours d'une théorie de la représentation dans les textes consacrés à la notion de « grandeur ». Luc Boltanski et Laurent Thévenot la définissent comme un état attribué à une personne, à un animal ou à une chose à l'issue d'une épreuve de justification, c'est-à-dire à l'issue d'une situation au cours de laquelle l'ensemble des personnes, des animaux et des choses présentes est évalué à l'aune d'une définition générale du bien commun<sup>10</sup>. Laurent Thévenot relie explicitement la grandeur à la notion de représentation :

L'analyse de ces formes d'évaluation que nous avons nommées « ordres de grandeur » a fait apparaître un trait commun qui importe à notre discussion de la représentation : les grands sont reconnus comme « comprenant » les autres, et la grandeur dessine une extension de la notion de « représentant » au sens strict. La légitimité du pouvoir passe donc par cette structure d'emboîtement selon laquelle le grand peut valoir pour d'autres, les comprendre, répondre d'eux<sup>11</sup>.

La grandeur définit ici la capacité d'une personne à inclure dans son action l'ensemble de celles qui se reconnaissent dans la définition générale du bien commun en vertu de laquelle l'action est effectuée. La grandeur correspond ainsi à une conception de la représentation comme inclusion : se présenter sous les traits d'un chef de projets, d'un expert ou d'un bon citoyen constituent autant de façons de représenter, au regard du critère d'inclusion, un bien commun (activité, efficacité et volonté générale dans les trois exemples cités)<sup>12</sup>. Dans ce cadre, la représentation apparaît comme le produit d'une épreuve de justification.

Cette première conception de la représentation s'articule chez Luc Boltanski à une autre forme : l'incarnation. Pour le montrer, il faut d'abord s'arrêter sur la manière dont il classe les

---

<sup>7</sup> Luc Boltanski, Laurent Thévenot, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991 ; Luc Boltanski, Ève Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

<sup>8</sup> Laurent Thévenot, *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte, 2006.

<sup>9</sup> Luc Boltanski, *De la critique*, *op. cit.*

<sup>10</sup> Luc Boltanski, Laurent Thévenot, *De la justification*, *op. cit.*, p. 177-178.

<sup>11</sup> Laurent Thévenot, *L'action au pluriel*, *op. cit.*, p. 217.

<sup>12</sup> Ces figures sont genrées, c'est-à-dire qu'elles n'existent qu'au masculin.

épreuves de justification en fonction de leur degré d'institutionnalisation dans l'ouvrage qu'il consacre avec Ève Chiapello à la critique du capitalisme des années 1990<sup>13</sup>. Les auteurs qualifient d'instituées les épreuves qui réunissent les trois critères suivants : elles sont légitimes, réflexives et stables. Le critère de légitimité suppose que la définition générale du bien commun en fonction de laquelle les actions sont mises à l'épreuve se traduise par des règles destinées à éviter les « transports de grandeur », c'est-à-dire les privilèges ou les handicaps qui découlent d'autres principes d'évaluation<sup>14</sup>. Par exemple, les règles d'anonymisation des copies lors d'épreuves de concours visent à préserver les candidat·e·s d'évaluations faisant intervenir d'autres critères (par exemple la richesse ou l'opinion) que l'efficacité. Le critère de réflexivité concerne le « rapport d'épreuve » (dans mon exemple, ce rapport correspond à la note attribuée aux candidat·e·s et à l'appréciation qui lui est associée) et l'étendue de sa diffusion. Dans les épreuves instituées, le rapport d'épreuve doit être diffusé auprès d'une large audience afin que ses résultats, c'est-à-dire la distribution des états entre les différent·e·s participant·e·s, soient connus de tou·te·s<sup>15</sup>. La fonction du rapport est aussi de manifester l'accord sur la définition générale du bien qui a présidé à l'attribution des états : ceux-ci sont en effet l'enjeu principal des disputes susceptibles d'émerger<sup>16</sup>. Ainsi, plus l'audience d'un rapport est large, plus il aura tendance à être formalisé afin d'éviter les risques de contestation et les sources de désaccord. Enfin, le critère de stabilité concerne la façon dont les états sont associés aux différent·e·s participant·e·s d'une épreuve. Dans les épreuves « instituées », l'état de la plupart des participant·e·s constitue une donnée stable de sorte qu'il ne reste à statuer que sur un nombre déterminé de participant·e·s, effectivement mis à l'épreuve. Ce dernier critère permet de renforcer la légitimité des jugements prononcés au cours d'une épreuve de justification : si le doute plane sur la grandeur de l'ensemble des participant·e·s, quelle valeur accorder à leur évaluation collective ? Toutefois, à ce stade, rien n'est dit sur ce qui permet de stabiliser ces états d'une manière indépendante de l'épreuve de justification en cours.

Luc Boltanski répond à cette dernière question dans l'ouvrage qu'il consacre à la critique<sup>17</sup>. Attribuer les états à une personne, un animal ou un objet engagés dans une épreuve de justification est une tâche qui reviendrait en propre aux institutions. Celles-ci sont en effet définies comme des « être sans corps à qui est déléguée la tâche de dire ce qu'il est de ce qui

---

<sup>13</sup> Luc Boltanski, Ève Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, *op. cit.*, p. 405-406.

<sup>14</sup> Luc Boltanski, Laurent Thévenot, *De la justification*, *op. cit.*, p. 271.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 176.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 164.

<sup>17</sup> Luc Boltanski, *De la critique*, *op. cit.*, 2010, p. 83-128.

est<sup>18</sup> », une opération qu'il juge nécessaire pour garantir la « sécurité sémantique » du monde social, c'est-à-dire pour éviter que les identités sociales varient sans cesse, d'une situation à une autre<sup>19</sup>. Bien que Luc Boltanski considère cette opération comme une source importante d'inégalités sociales, puisqu'elle « exerce (...) un puissant effet multiplicateur en transformant de petits écarts en différences d'autant plus considérables qu'elles se trouvent attachées une fois pour toutes aux personnes<sup>20</sup> », il estime que c'est la seule solution possible pour que les jugements prononcés sur l'état des personnes, des animaux ou des objets engagés dans une épreuve de justification ne soient pas réduits à l'expression d'un point de vue situé, c'est-à-dire dépendant de la situation dans laquelle il est énoncé. Déléguer la tâche d'attribuer les états aux personnes, animaux et objets engagés dans une situation d'épreuve à des êtres sans corps, permet ainsi de s'en remettre à des entités extérieures qui ne sont pas elles-mêmes engagées dans l'épreuve, précisément parce qu'elles n'ont pas de corps. Autrement dit, c'est parce que les institutions sont des êtres sans corps, que leurs énoncés acquièrent une valeur indépendante de la situation d'épreuve dans laquelle ils sont formulés<sup>21</sup>.

Néanmoins, les institutions ont besoin de s'actualiser dans des corps pour pouvoir agir dans le monde. Par exemple, pour que leurs énoncés soient tout simplement audibles, il faut qu'une personne en chair et en os leur prête sa voix. Les institutions ont donc besoin d'être incarnées par des personnes qui les représentent dans les situations concrètes où elles interviennent. De ce fait, les institutions sont des êtres ambivalents :

(...) d'un côté on (leur) fait confiance (...), on « croit » en elles. (...) Mais, d'un autre côté, chacun sait bien que ces institutions ne sont que des *fictions* et que seuls sont réels les êtres humains qui les composent (...) et qui, étant dotés d'un corps, (...) ne possèdent aucune qualité particulière qui permettrait de leur faire confiance<sup>22</sup>.

Cette dernière citation appelle deux commentaires. Tout d'abord, reconnaître la nécessité de stabiliser l'état des entités qui énoncent les jugements de grandeur dans les épreuves de justification tout en posant comme condition de cette stabilité le fait que ces entités soient dépourvues de corps, suppose une théorie de la représentation-incarnation : pour que ces entités puissent être là tout en étant extérieures, c'est-à-dire non engagées dans l'épreuve, des

---

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 117.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 122.

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 117.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 132.

corps physiques vont les représenter. Ensuite, la représentation-incarnation nécessite elle-même un contrôle ou une forme quelconque de contre-pouvoir, dans la mesure où elle porte en elle le risque de devenir abusive, lorsque par exemple des personnes physiques se réclament de l'autorité des institutions qu'elles représentent en vue d'agir pour elles-mêmes.

J'aimerais maintenant montrer que l'ambivalence des institutions, telles que les conçoit Luc Boltanski, découle d'un modèle de la représentation-incarnation comme processus de symbolisation qui est très proche de celui de Pierre Bourdieu.

### *La représentation-incarnation comme processus de symbolisation*

Lorsque Luc Boltanski décrit l'ambivalence des institutions qui assurent la stabilité des jugements énoncés lors des épreuves de justification, il livre un récit très proche de celui que Pierre Bourdieu fait de l'« effet d'oracle » :

Si je suis le collectif fait homme, le groupe fait homme, et si ce groupe est le groupe dont vous faites partie, qui vous définit, qui vous donne une identité, qui fait que vous êtes vraiment un professeur, vraiment un protestant, vraiment un catholique, etc., il n'y a vraiment plus qu'à obéir. L'effet d'oracle, c'est l'exploitation de la transcendance du groupe par rapport à l'individu singulier opérée par un individu qui effectivement est d'une certaine façon le groupe, ne serait-ce que parce que personne ne peut se lever pour dire, « tu n'es pas le groupe », sauf à fonder un autre groupe et à se faire reconnaître comme mandataire de ce nouveau groupe<sup>23</sup>.

Ici Pierre Bourdieu assume, comme le fait également Luc Boltanski, que la relation entre le·la représentant·e et le groupe ou l'institution qu'il·elle représente est fondée sur une croyance collective :

(...) par opposition à l'imposteur qui n'est pas ce que l'on croit qu'il est (...), par opposition aussi au simple « faisant-fonction », suppléant ou auxiliaire qui joue le rôle du directeur ou du professeur sans en avoir les titres, le mandataire légitime (...) est un objet de croyance garanti, certifié conforme ; il a la réalité de son apparence, il est réellement ce que chacun croit qu'il est parce que sa réalité (...) est fondée non dans sa croyance ou sa prétention singulière (...) mais dans la croyance collective (...) <sup>24</sup>.

Ce faisant, l'un et l'autre associent la représentation-incarnation à un processus de

---

<sup>23</sup> Pierre Bourdieu, « La délégation et le fétichisme politique », in Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001[1984], p. 270.

<sup>24</sup> Pierre Bourdieu, « Les rites d'institution », in Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001[1982], p. 185.



symbolisation. Les sémioticien·ne·s définissent en effet le symbole comme un signe relié à son référent en vertu d'une convention générale ou d'une habitude<sup>25</sup>. Dans le champ de la théorie politique, Hanna Pitkin définit également de cette manière la représentation qu'elle qualifie de symbolique<sup>26</sup>. Cependant, pour les sémioticien·ne·s, le code qui établit la correspondance entre le symbole et son référent préexiste à la représentation tandis que dans le champ politique, l'arbitraire de la relation entre le symbole et son référent soulève la question des conditions de l'adhésion du public à la représentation<sup>27</sup>.

Dans la définition de l'effet d'oracle citée plus haut, le sens de la relation de symbolisation est en effet inversé par rapport à la définition des sémioticien·ne·s : alors que les propriétés singulières du symbole devraient découler d'une convention générale préalable, elles la créent. Le·la représentant·e politique correspond ainsi à ce que Charles Peirce appelle un symbole « dégénéré » : il·elle ne signifie que les propriétés qu'il·elle peut lui·elle-même réaliser en tant qu'individu singulier (par exemple, être un·e homme·femme instruit·e) ou en tant que caractère abstrait (par exemple, avoir de l'instruction, être de genre masculin ou féminin)<sup>28</sup>. A travers l'effet d'oracle, le·la représentant·e informe le groupe en fonction des valeurs qu'il·elle est lui·elle-même en mesure de signifier. Or comme l'indique Pierre Bourdieu à la fin de la citation relative à l'effet d'oracle, cette forme de symbolisation ne peut fonctionner qu'à la condition qu'aucune personne ne dénonce l'arbitraire la représentation.

Pour rendre compte de l'apathie des groupes sociaux, Pierre Bourdieu formule l'hypothèse d'une « homologie structurale » entre l'espace des positions sociales et le champ politique :

La relation entre le parti et la « classe » (...) est une relation proprement symbolique entre un signifiant et un signifié, ou, mieux, entre des *représentants* donnant une *représentation* et des agents, des actions et des situations représentés. La concordance entre le signifiant et le signifié, entre la représentation et le monde représenté, résulte sans doute moins de la recherche consciente de l'ajustement à la demande de la clientèle ou de la contrainte mécanique exercée par les pressions externes que de l'homologie entre la structure du théâtre politique et la structure du monde représenté (...) <sup>29</sup>.

---

<sup>25</sup> Charles Peirce, *Écrits sur le signe*, textes rassemblés, traduits et commentés par Gérard Deledalle, Paris, Seuil, 1978 [1895], p. 164.

<sup>26</sup> Hanna Pitkin, *The Concept of Representation*, Berkley, University of California Press, 1972 [1967]

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 111.

<sup>28</sup> Charles Peirce, *Écrits sur le signe*, *op.cit.*, p. 164.

<sup>29</sup> Pierre Bourdieu, « La représentation politique », in Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001[1981], p. 227.

La thèse de Pierre Bourdieu consiste ainsi à dire que les représentant·e·s politiques et leurs publics croient dans leurs propres symboles et oublient qu'ils·elles sont *en fait* des symboles dégénérés parce qu'ils·elles les prennent pour des représentations politiques adéquates de ce qu'ils·elles sont et de ce que sont leurs intérêts. En agissant dans son propre intérêt au sein du champ politique, le·la représentant·e satisfait en effet « par surcroît » les intérêts de ceux·celles qui occupent une position homologue à la sienne dans l'espace social<sup>30</sup>. L'édifice théorique de Pierre Bourdieu est ainsi entièrement fondé sur l'hypothèse d'une autonomie très faible du champ politique par rapport à l'espace social : par le biais de l'homologie structurale, les inégalités sociales seraient reproduites sur la scène du théâtre politique, où l'effet d'oracle contribuerait à les légitimer<sup>31</sup>.

Par contraste, chez Luc Boltanski, les personnes sont tout à fait conscientes de la nature conventionnelle de l'ordre social et politique qu'elles construisent et du statut fictif des représentant·e·s qui contribuent à le « faire tenir ». Elles acceptent cependant d'y croire, au moins un certain temps, pour pouvoir agir dans le monde « réel ». Les différences entre les positions des deux auteurs s'avèrent néanmoins assez ténues : pour Pierre Bourdieu, nous sommes prisonnier·e·s de notre propre ordre social, parce que l'homologie structurale entre espace social et champ politique nous conduit à nous illusionner sur sa réalité ; pour Luc Boltanski, nous l'acceptons avec ses imperfections parce qu'il constitue le seul moyen à notre disposition pour pouvoir agir sur notre environnement.

Toutefois, à ce stade, le constat de la proximité entre les positions des deux auteurs ne constitue pas à lui seul une limite sérieuse à l'approche de la représentation-incarnation comme symbolisation. En revanche, le fait que Luc Boltanski y fasse appel pour restaurer les extériorités fictives, mais d'après lui nécessaires, que seraient les institutions, me paraît constituer un obstacle important au projet initial de dessiner les contours d'une critique située de la domination. En effet, faire appel à une instance extérieure pour assurer la stabilité des conventions qui nous permettent de partager un monde social commun ressemble à s'y méprendre à un « god trick », auquel les puissants ont eu régulièrement recours par le passé pour universaliser leur savoir. La ficelle apparaît d'autant plus grossière aujourd'hui,

---

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 228

<sup>31</sup> Pierre, Bourdieu, « Espace social et genèse des “classes” », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 52-53, 1984. p. 10-11.

qu'elle a été dénoncée depuis quelques décennies par les sociologues des sciences<sup>32</sup>. Luc Boltanski introduit ainsi des êtres sans corps là où l'enjeu était précisément de déléguer entièrement la compétence critique aux personnes en chair et en os, engagées dans le monde qu'elles construisent. Non seulement, nous sommes loin du projet pragmatiste, mais Luc Boltanski semble également ignorer les acquis des théories féministes, qui ont formulé plusieurs solutions au problème de la stabilité des conventions dans le cadre des débats sur la représentation descriptive. Je souhaiterais donc esquisser dans ce qui suit une solution alternative, dont le point de départ sera un examen de ces débats.

### **Vers une théorie pragmatiste de la représentation politique : indice et présentation d'une représentation**

Jusqu'ici j'ai montré que le projet de Luc Boltanski consistant à dessiner les contours d'une critique située de la domination repose sur l'articulation entre deux conceptions de la représentation : la représentation-inclusion et la représentation-incarnation. Cette articulation achoppe sur la nécessité de stabiliser l'identité sociale des personnes qui attribuent les états de grandeur à celles qui sont engagées avec elles dans les épreuves de justification. En effet, Luc Boltanski répond à cette nécessité en faisant appel à des êtres sans corps détachés de ces épreuves, ce qui nous éloigne du projet pragmatiste consistant à reconnaître aux personnes une compétence à critiquer le monde social tout en y étant engagées. Contrairement à cet auteur, je souhaite ainsi conserver l'idée que les personnes engagées avec leurs corps dans les épreuves de justification sont capables d'y énoncer des jugements critiques valables en dehors de ces épreuves. Pour ce faire, je commencerai par examiner les principaux arguments des théories féministes en faveur des formes dites descriptives de représentations, dans la mesure où elles abordent de front ce problème. Parmi les réponses qu'elles lui apportent, je distinguerai toutefois deux modèles, qui correspondent à deux manières différentes de concevoir la relation entre représentant·e·s et représenté·e·s : celui de l'icône et celui de l'indice. Je plaiderai en faveur du second dans la mesure où le premier présente un risque trop grand d'essentialisme. Bien qu'elle fournisse des bases solides pour concevoir une critique située de la domination et qu'elle évite le piège de l'essentialisme, la représentation descriptive indiciaire reste toutefois aveugle à un dernier problème : l'invisibilisation des groupes socialement marginalisés dans les débats publics contemporains. Je propose ainsi d'articuler à la représentation descriptive

---

<sup>32</sup> Donna Haraway, « Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », *Feminist Studies*, 14 (3), 1988, p. 575-599.

indiciaire une autre forme de représentation : la présentation d'une représentation.

### *La représentation descriptive indiciaire*

Les théories féministes de la délibération avancent un ensemble d'arguments en faveur de la « différence », définie comme le fait d'être positionné·e avec son corps en un certain point de l'espace social, traversé par un faisceau de contraintes structurelles qui encadrent, sans les déterminer, les expériences sociales de chaque personne singulière<sup>33</sup>. L'un de ces arguments consiste à dire que la différence est une ressource pour construire des politiques plus justes<sup>34</sup>. Dans ce qui suit, je vais m'arrêter sur cet argument, dans la mesure où il va de pair avec la défense de formes de représentations dites « descriptives » qui, par rapport au modèle de l'incarnation symbolique vu jusqu'ici, présentent l'intérêt d'offrir une certaine stabilité aux identités sociales sans recourir à une instance extérieure au pouvoir réifiant ou naturalisant. Cette discussion nécessite de distinguer au préalable deux modèles de représentation descriptive : la représentation descriptive iconique et la représentation descriptive indiciaire.

Hanna Pitkin est la première à avoir fait la part entre une approche substantielle et une approche descriptive de la représentation politique, auxquelles correspondent respectivement deux interprétations différentes du verbe représenter : « agir pour » (*acting for*) et « valoir pour » (*standing for*)<sup>35</sup>. L'approche qu'elle qualifie de substantielle et qu'elle traduit par l'expression « agir pour » (*acting for*) est proche de la notion classique du mandat : est représentatif un système politique qui soumet systématiquement l'activité des représentant·e·s au contrôle de ceux·celles qu'ils·elles représentent ; l'action des premier·e·s ne doit pas forcément être ajustée aux souhaits des second·e·s mais elle doit pouvoir être justifiée en référence à un bien commun<sup>36</sup>. Dans la construction d'Hanna Pitkin, l'approche substantielle occupe une place centrale tandis que les représentations descriptives sont dotées d'une portée plus limitée : d'après elle, elles se réduiraient à la production d'informations<sup>37</sup>. Cette idée découle du modèle à partir duquel elle rend compte de cette forme de représentation : le·la représentant·e politique, au sens descriptif du terme, entretient une relation de ressemblance avec ceux·celles qu'il·elle représente. Selon Charles Peirce, cette approche de la représentation

---

<sup>33</sup> Iris Young, *Inclusion and Democracy*, *op. cit.*, p. 92-101.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 108-120.

<sup>35</sup> Hanna Pitkin, *The Concept of Representation*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1967.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 209-240.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 90.

descriptive s'appuie sur le modèle de l'icône :

(...) une icône est un signe qui renvoie à l'objet qu'il dénote simplement en vertu des caractères qu'il possède (...). N'importe quoi, qualité, individu existant ou loi, est l'icône de quelque chose, pourvu qu'il ressemble à cette chose et soit utilisé comme signe de cette chose<sup>38</sup>.

D'après cet auteur, tout exemplaire d'une classe donnée de personnes, d'animaux ou d'objet peut ainsi être utilisé comme substitut iconique de l'ensemble des membres de cette classe : à défaut du frère, la sœur, le père ou la grand-mère pourront être choisis pour représenter le groupe familial. Cet exemple suggère que l'icône ne se caractérise pas seulement par sa ressemblance avec son référent. Elle en est aussi un substitut plus facilement manipulable. De là découle la valeur « informative » ou « documentaire » qu'Hanna Pitkin prête à la représentation descriptive. Cette approche de la représentation descriptive a été critiquée avec raison parce qu'elle tend à essentialiser les identités sociales en faisant comme si les individus appartenant à une même catégorie de genre, de classe ou de race partageaient nécessairement les mêmes opinions ou intérêts<sup>39</sup>. Iris Young propose ainsi une approche différente de la représentation descriptive, fondée sur le modèle de l'indice<sup>40</sup>.

D'après Iris Young, l'intérêt principal d'une approche descriptive de la représentation politique réside dans l'enrichissement des débats par les « perspectives » apportées par les groupes sociaux habituellement exclus des assemblées représentatives<sup>41</sup>. Dans ce cadre, elle définit la notion de « perspective » comme « une manière de regarder les processus sociaux qui ne préjuge en rien de ce qu'un individu singulier voit effectivement<sup>42</sup> ». Autrement dit, par contraste avec les intérêts ou les opinions, une perspective ne définit pas un contenu mais correspond plutôt à une disposition à voir le monde social sous un certain angle. Ainsi, contrairement à Pierre Bourdieu, Iris Young ne considère pas que l'homologie structurale entre le champ politique et l'espace social se traduise nécessairement par des intérêts convergents. Selon elle, si des personnes ayant une position sociale homologue peuvent effectivement partager des perspectives communes sur le monde social, elles peuvent néanmoins avoir des opinions sociales différentes, parce qu'elles n'observent pas les mêmes aspects ou parties de la

---

<sup>38</sup> Charles Peirce, *Écrits sur le signe*, op. cit., p. 140.

<sup>39</sup> Iris Young, *Inclusion and Democracy*, op. cit., p. 122-123.

<sup>40</sup> J'ai rencontré une approche similaire chez Anne Phillips, à travers ce qu'elle appelle « politique de la présence » : *The Politics of Presence*, New York, Oxford University Press, 1995. Je ne discuterai pas de ce concept ici, dans la mesure où Anne Phillips se réfère explicitement à Iris M. Young pour justifier les formes descriptives de représentation.

<sup>41</sup> Iris Young, *Inclusion and Democracy*, op. cit., p. 117.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 137, ma traduction.

société à partir de ces perspectives<sup>43</sup>. Pour reprendre un exemple connu de Pierre Bourdieu<sup>44</sup>, les intellectuels et les ouvriers, bien qu'ils occupent une position homologue dans le champ du pouvoir pour les premiers et dans l'espace social pour les seconds, n'ont pas forcément les mêmes opinions, dans la mesure où les premiers n'ont pas l'expérience des formes contemporaines de l'encadrement du travail ouvrier, tandis que les seconds n'ont pas la connaissance des contraintes du travail politique ou militant.

S'appuyant sur la distinction entre intérêts ou opinions d'une part, et perspectives d'autre part, Iris Young estime ainsi que les injustices sociales découlent de l'exclusion systématique des groupes dominés des assemblées représentatives, privant les décisions de perspectives qui auraient pu enrichir les connaissances du monde social et nuancer la prétention à l'universalité des perspectives dominantes<sup>45</sup>. Dans ce cadre, elle défend des formes de représentations dites « descriptives » afin d'améliorer la représentation des perspectives habituellement marginalisées dans les débats politiques. Pour ce faire, le modèle sur lequel elle s'appuie est proche de la catégorie que Jane Mansbridge désigne par le terme de « représentation descriptive sélective »<sup>46</sup>. En effet, contrairement à l'approche descriptive iconique développée par Hanna Pitkin, l'objectif n'est pas de constituer une assemblée représentative qui ressemble, par ses propriétés socio-démographiques, à la communauté politique plus large qu'elle est censée représenter. Il ne s'agit pas de constituer un échantillon représentatif, au sens statistique du terme, de la population de référence<sup>47</sup>. L'enjeu est plutôt de constituer des publics socialement diversifiés en sélectionnant de manière privilégiée les personnes dont les propriétés sociales telles que le genre, la classe ou la race sont considérées comme les indices de l'exploitation, de la marginalisation, de l'impuissance, de l'impérialisme culturel ou de la violence qu'elles subissent<sup>48</sup>. Ce principe de sélection considère certaines propriétés sociales des représentant·e·s comme les indices d'une expérience de la domination. Pour Charles Peirce,

(...) un indice est un signe qui renvoie à l'objet qu'il dénote parce qu'il est réellement affecté par cet objet. (...) Dans la mesure où l'indice est affecté par l'objet, il a nécessairement quelque qualité en commun avec l'objet, et c'est eu égard aux qualités qu'il peut avoir en commun

---

<sup>43</sup> *Ibid.*

<sup>44</sup> Pierre Bourdieu, « Espace social et genèse des "classes" », *op. cit.*, p. 10.

<sup>45</sup> Iris Young, *Inclusion and Democracy*, *op.cit.*, p. 117.

<sup>46</sup> Jane Mansbridge, « Should Blacks Represent Blacks and Women Represent Women? A Contingent "Yes" », *The Journal of Politics*, Vol. 61, n° 3, 1999, p. 628-657.

<sup>47</sup> Iris Young, *Inclusion and Democracy*, *op.cit.*, p. 142-143.

<sup>48</sup> Iris Young, *Justice and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press, 1990, p. 39-65.

avec l'objet, qu'il renvoie à cet objet. Il implique (*involves*) donc une sorte d'icône, bien que ce soit une icône d'un genre particulier, et ce n'est pas la simple ressemblance qu'il a avec l'objet, même à cet égard, qui en fait un signe, mais sa modification réelle par l'objet<sup>49</sup>.

Par définition, l'indice entretient une relation de contiguïté physique avec son référent. Cette relation particulière le distingue des autres catégories de signes. Comme l'icône, l'indice ressemble en effet à son référent, mais cette ressemblance n'est que la conséquence de la relation de contiguïté physique qu'il entretient avec lui. Par exemple, la photographie d'un objet constitue une reproduction parfaitement ressemblante de cet objet. Cependant, la relation de contiguïté physique qu'elle entretient avec lui au moment où elle est produite en fait un indice et non une icône. Les caractéristiques sociales qu'Iris Young juge pertinentes pour la représentation descriptive sont des indices dans la mesure où elles sont le produit des processus historiques ayant conduit à l'exclusion des groupes qu'elles permettent aujourd'hui de sélectionner. Les personnes qui les portent se ressemblent donc moins en vertu de leurs propriétés sociales qu'en vertu de l'expérience commune de la domination dont ces propriétés sont le signe.

A ce stade, l'approche indiciaire de la représentation descriptive permet de réhabiliter les points de vue situés dans le cours des débats publics contemporains à travers la notion de perspective, tout en offrant une certaine stabilité aux identités sociales sans pour autant les réifier : c'est le sens du concept d'indice. Toutefois, dans les situations de débats publics, la domination se manifeste non seulement par le silence mais aussi – et surtout – par l'invisibilisation des personnes ou des groupes qui y sont exposés. Assez paradoxalement, les théories féministes de la délibération ne prennent pas en compte ce problème, semblant considérer qu'il se résout par la seule « présence<sup>50</sup> » de représentant·e·s indiciaires de ces groupes dans les situations de débats publics. Il leur manque en effet une pensée de l'activité qui rend visible et active cette présence : la présentation d'une représentation.

### *La présentation d'une représentation*

Dans ce qui précède, Iris Young défend la nécessité de mettre en place des procédures spécifiques destinées à améliorer la représentation des groupes sociaux habituellement marginalisés en insistant sur les différents bénéfices à attendre de l'expression de leurs

---

<sup>49</sup> Charles Peirce, *Écrits sur le signe*, op. cit., p. 140.

<sup>50</sup> Anne Phillips, *The Politics of Presence*, op. cit.

perspectives. Dans ce cadre, elle promeut, en s'appuyant sur Hannah Arendt, un modèle pluraliste de sphère publique, dans lequel les individus « apparaissent les uns devant les autres pour se soumettre à l'examen de leurs critiques mutuelles, effectuées depuis une pluralité de perspectives<sup>51</sup> ». Les conditions sociales de cette « apparition devant les autres » ne sont malheureusement jamais précisées, alors que c'est ce qui pose problème dans l'extrait d'entretien que j'ai cité en introduction. Mon interlocutrice y estime en effet que ce n'est pas seulement parce qu'elle se tait mais aussi parce qu'elle « n'a pas de visage » qu'elle est ignorée : littéralement, personne ne la voit. Comme l'indique Luc Boltanski, pour être prise en compte dans une épreuve de justification, une personne doit être regardée deux fois, c'est-à-dire d'abord qualifiée de manière descriptive en relation avec le contexte singulier de la situation en cours, puis de manière normative en fonction d'une définition générale du bien commun<sup>52</sup>. Or dans des situations telles que celle expérimentée par la jeune femme citée en introduction, les groupes marginalisés ne sont regardés qu'une seule fois. De ce fait, leur présence est jugée accessoire, contingente, accidentelle (« la petite fille à la casquette, une autre façon de m'ignorer »). Leur présence n'étant pas considérée comme un fait « qui importe », ils ne sont donc pas engagés dans les épreuves de justification. Ainsi, pour dessiner les contours d'une critique située de la domination, il ne suffit pas de discuter des conditions procédurales du pluralisme. Il faut aussi considérer les conditions dans lesquelles les personnes qui portent ces perspectives pourront être effectivement prises en compte d'un point de vue normatif par autrui. Cette discussion va m'amener à transposer sur le terrain de la représentation politique une approche qui s'inspire des études visuelles et s'intéresse aux conditions de réception d'une représentation (que celle-ci soit théâtrale, picturale, cinématographique ou, précisément, politique). Une telle approche déporte la réflexion de la relation entre les représenté·e·s et leurs représentant·e·s vers celle qui unit les représentant·e·s et leurs publics. Elle oriente le regard sur la manière dont l'action de représenter est perçue et évaluée par les publics auxquels elle est destinée. Si elle rejoint la perspective de Michael Saward pour qui la figuration de l'objet de la représentation devant un public constitue un « moment *esthétique* indispensable<sup>53</sup> », elle ne s'inscrit pas pour autant dans le cadre du tournant constructiviste de la représentation politique<sup>54</sup>. Ces derniers travaux considèrent que l'activité centrale de la représentation consiste

---

<sup>51</sup> Iris Young, *Inclusion and Democracy*, *op.cit.*, p. 111, ma traduction.

<sup>52</sup> Luc Boltanski, *De la critique*, *op. cit.*, p. 110.

<sup>53</sup> Michael Saward, *The Representative Claim*, Oxford, Oxford University Press, 2010, p. 74.

<sup>54</sup> Pour une présentation synthétique de ce tournant, cf. Lisa Disch, « La représentation politique et les “effets de subjectivation” ». Comment poser la question de la légitimité démocratique après le tournant constructiviste ? », *Raisons politiques*, vol. 56, n° 4, 2014, p. 25-47.



à donner forme aux représenté·e·s, de toute façon « introuvables<sup>55</sup> ». Dans mon cas, il s'agira seulement de considérer la relation entre les représentant·e·s et leurs publics comme une dimension importante mais non exclusive de la représentation politique, qui demande à être articulée avec la représentation descriptive indicielle. Autrement dit, dans ma proposition, la représentation politique s'actualise certes dans la relation entre les représentant·e·s et leurs publics, mais elle reste informée par la relation entre représentant·e·s et représenté·e·s. Pour rendre compte de la représentation politique dans sa dimension à la fois performative et esthétique, mon modèle est celui de la présentation d'une représentation. Il associe l'interactionnisme symbolique aux réflexions développées sur l'image dans le champ des études visuelles. Mon parcours commence ainsi avec Erving Goffman.

Dans une section de *La mise en scène de la vie quotidienne* intitulée « La réalisation dramatique », cet auteur donne une série d'exemples de situations où les acteurs·actrices sociaux n'arrivent pas à exprimer le sens de leur activité à ceux·celles qui les observent<sup>56</sup>. Par exemple, les malades considèrent que les infirmières des services de médecine perdent leur temps parce qu'ils·elles les voient discuter avec d'autres patient·e·s sans comprendre qu'elles profitent de ces discussions pour observer leurs symptômes<sup>57</sup>. Pour Erving Goffman, l'interprétation d'un rôle social suppose ainsi un art dramatique. En allemand, cet art (*Schauspielkunst*) fait partie des arts de la présentation (*darstellende Künste*). Il donne un éclat ou un relief particulier aux signes qui passent habituellement inaperçus. Goffman associe cet art à celui de l'agent de publicité ou du·de la professionnel·le de la communication. Mais il est aussi celui de l'artiste : c'est l'art de voir et de rendre cette vision au public. Les historiens de l'art le décrivent comme un art du « chatoiement ». Gottfried Boehm écrit par exemple :

(...) Husserl a découvert l'horizon ; non pas celui dans le lointain, mais un horizon très proche. Il a montré que toute chose « se nuance » (*schattet sich ab*), ce qui veut dire qu'elle s'intègre dans un contexte, de telle sorte que nous pouvons la saisir comme la perception d'un donné, d'une chose. C'est grâce à cet horizon invisible que nous pouvons présentifier dans une vue donnée toutes les autres possibles. C'est la raison pour laquelle nous voyons des « choses » et non pas des attrapes visuelles<sup>58</sup>.

---

<sup>55</sup> Pierre Rosanvallon, *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard, 2002.

<sup>56</sup> Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Tome 1, Paris, Minuit, 1973 [1959], p. 36-40.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 36-40.

<sup>58</sup> Gottfried Boehm, « Par-delà le langage ? Remarques sur la logique des images », *Trivium*, n° 1, 2008 [2004], § 24. Mis en ligne le 6 mai 2008, URL : <http://trivium.revues.org/index252.html>, consulté le 16 juillet 2008.

Dans le même registre, George Didi-Huberman définit la présentation, en s'appuyant sur les textes que Walter Benjamin consacre à l'histoire, comme « une lumière fulgurante qui nous rend visibles les choses mais nous éblouit partiellement et, de toute façon, fait retomber ces choses dans l'obscurité<sup>59</sup> ». D'après ces auteurs, nous percevons les choses sur le fond d'autres choses qu'elles occultent. On retrouve cette dialectique du visible et de l'invisible dans la notion de « façade » proposée par Erving Goffman. Cette notion désigne l'appareillage symbolique par lequel un·e acteur·trice indique aux personnes auxquelles il·elle adresse sa représentation la signification qu'elles doivent lui donner. La façade est donc un assemblage de signes offerts à l'interprétation d'autrui. Or d'après Erving Goffman, la perception d'une façade par le public auquel elle est destinée est indissociable de sa coulisse<sup>60</sup>. Cet espace n'est pas accessible au public et son contrôle constitue un aspect important de toute représentation<sup>61</sup>. En effet, les coulisses constituent l'espace de travail quasi permanent des acteurs·actrices goffmanien·ne·s. Elles sont le lieu où ils·elles effectuent leurs répétitions, fabriquent et remettent leurs accessoires, retouchent leurs costumes et entassent des répertoires entiers d'actions et de rôles<sup>62</sup>. Gottfried Boehm, se référant à Husserl, associe ce fond à un horizon parce qu'il regroupe toutes les représentations possibles parmi lesquelles les acteurs·trices puisent pour leurs interprétations. Il n'est pas lointain mais proche, parce qu'il est situé « juste là derrière ». Dans cette perspective, la visibilité particulière que la présentation confère à la représentation tient au resurgissement de la chose autrefois occultée et maintenant re-présentée au public<sup>63</sup> : l'acteur·trice a retrouvé un vieil accessoire dans une armoire et l'utilise pour une nouvelle interprétation ; cet accessoire nous revient de l'horizon du monde, invisible et pourtant si proche, comme le souvenir (ou le fantôme) d'anciennes représentations.

Si l'on transpose cette analyse au fonctionnement du théâtre politique, quel peut être le fond où sont remisés les répertoires d'actions, de rôles et d'accessoires et dans lequel les interprètes viennent puiser ? Qui sont ces interprètes ? Je vais répondre à cette question à partir d'un passage de l'ouvrage qu'Hanna Pitkin consacre au concept de représentation<sup>64</sup>. D'après elle,

lorsque l'on parle de représentation politique, on parle la plupart du temps d'individus

---

<sup>59</sup> Georges Didi-Huberman, *Devant le temps. Histoire de l'art et anachronisme des images*, Paris, Minuit, 2000, p. 116.

<sup>60</sup> Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, op. cit., p. 116.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 111-118.

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 110.

<sup>63</sup> Georges Didi-Huberman, *Devant le temps.*, op. cit., p. 109.

<sup>64</sup> Hanna Pitkin, *The Concept of Representation*, op.cit.

qui agissent au sein d'un système représentatif institutionnalisé, et c'est par rapport au fond que constitue l'ensemble de ce système (*it is against the background of that system as a whole*) que leurs actions, si jamais elles le font, constituent une représentation<sup>65</sup>.

Une première lecture possible comprend le terme de « fond » (*background*) dans le sens de « fondation » : nous avons l'impression d'être représenté·e·s par nos représentant·e·s politiques parce que leur action s'inscrit dans un système institutionnel dont le fonctionnement d'ensemble repose sur des définitions générales du bien commun et que l'adéquation de leur action à ces définitions est systématiquement contrôlée. Je préfère toutefois interpréter ce terme au sens propre. Dans cette perspective, l'ensemble de nos institutions représentatives correspond à une sorte d'arrière-boutique où sont remisés en vrac des piles poussiéreuses et jaunies d'articles de lois et de procédures, d'anciens instruments désarticulés, de vieux meubles aux enluminures passées et des oripeaux aux couleurs défraîchies, des modes d'action oubliés et des grand·e·s hommes·femmes au teint cadavérique. Les édifices qui abritent ces institutions apparaissent eux-mêmes au commun des citoyen·ne·s comme des labyrinthes de marbre impraticables, des dédales de portes et de couloirs où ils·elles se perdent. Dans ce contexte, les juristes, les savant·e·s, les fonctionnaires ou les quelques conseiller·e·s qui arpentent encore les couloirs désertés de ces institutions sont comme les interprètes d'Erving Goffman : au cours de leurs fouilles, ils·elles font parfois d'étonnantes trouvailles, qu'ils·elles exhument du passé et remontent dans le mécanisme d'une nouvelle interprétation. Le tirage au sort, procédure oubliée pendant plusieurs siècles et remise au goût du jour dans les expériences berlinoises de jurys citoyens, en fournit un exemple saisissant<sup>66</sup>. Dans le quartier où j'ai rencontré la jeune femme citée en introduction, le tirage au sort a été associé à d'autres éléments de la culture locale (comme la rhétorique participative propre à la période socialiste en Allemagne de l'Est) dans des montages anachroniques et allochtones destinés à faire participer les habitant·e·s. Ce faisant, ces montages ont contribué à produire de nouvelles figures de représentant·e·s comme celle du « citoyen ordinaire »<sup>67</sup>. C'est donc sur le fond du système institutionnel représentatif considéré comme l'édifice chaotique où s'est sédimentée la culture politique d'une ville ou d'un pays que la parole de certain·e·s citoyen·e·s acquiert une visibilité dans l'espace public. La publicité créée par la présentation est ce qui, pour reprendre le terme de la jeune femme citée

---

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 225, ma traduction.

<sup>66</sup> Anja Röcke, *Losverfahren und Demokratie. Historische und demokratietheoretische Perspektive*, Münster, Lit Verlag, 2005 ; Yves Sintomer, *Le pouvoir au peuple. Jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative*, Paris, La Découverte, 2007.

<sup>67</sup> Cécile Cuny, *Changement urbain et démocratie participative à Berlin*, *op. cit.*, p. 245 et suiv. Je laisse le terme de « citoyen ordinaire » au masculin parce qu'il s'agit d'une figure genrée.

en introduction, confère un « visage » à ces représentant·e·s. Dans l'analyse que Louis Marin et Robert Chartier font d'une série de représentations du pouvoir politique (effigies, portraits du roi, hostie), ils insistent ainsi sur la double dimension de la représentation :

(...) dimension « transitive » ou transparente de l'énoncé, toute représentation *représente* quelque chose ; dimension « réflexive » ou opacité énonciative, toute représentation *se présente* représentant quelque chose<sup>68</sup>.

L'activité de « monstration d'une présence<sup>69</sup> », qui peut être assimilée à l'art de la présentation goffmanien et qui est fondée sur le mouvement de va-et-vient entre l'arrière de la scène politique (le référent absent) et son devant (le corps présent), structure ainsi une sphère publique, qui n'est pas seulement fondée sur l'échange d'arguments, mais aussi sur un échange de regards entre les représentant·e·s et leurs publics.

## Conclusion

La réflexion présentée ici vise à prolonger le projet critique et émancipateur de la sociologie pragmatiste par une théorie de la représentation politique qui articule la représentation descriptive indiciaire à l'activité de présentation d'une représentation. Le projet d'une critique située de la domination, tel qu'il a été récemment formulé en France par Luc Boltanski, achoppe en effet sur deux problèmes. Il s'agit d'abord de stabiliser les identités sociales des personnes engagées dans des situations de débats publics sans avoir recours à une instance extérieure au pouvoir réifiant. Dans le modèle que j'esquisse ici, ce problème est pris en charge par la représentation descriptive indiciaire, dont le principe est emprunté aux théories féministes de la représentation. Ce principe consiste à dire que la relation qui unit les représentant·e·s aux représenté·e·s est fondée sur une expérience commune de la domination, dont les représentant·e·s comme les représenté·e·s portent les indices sur leur corps. Ces indices permettent de sélectionner les premier·e·s de manière à obtenir une assemblée représentative socialement diversifiée. Ainsi, l'enjeu n'est pas de construire une représentation miroir des représenté·e·s. Il s'agit plutôt de s'assurer de la présence d'une diversité de perspectives, c'est-à-dire de dispositions à voir le monde, fondées sur des expériences socialement différenciées de celui-ci.

---

<sup>68</sup> Louis Marin, « Paolo Uccello au Chiostro Verde de Santa Maria Novella à Florence », *op.cit.*, p. 73.

<sup>69</sup> Roger Chartier, « Pouvoirs et limites de la représentation. Sur l'œuvre de Louis Marin », *Annales H.S.S.*, vol. 49, n° 2, 1994, p. 409.

Si les théories féministes offrent ainsi les outils conceptuels nécessaires pour penser une critique située de l'ordre social, conforme au projet pragmatiste, elles sont cependant aveugles – tout comme le sont les pragmatistes – au second problème qui m'occupe dans cet article : il ne suffit pas de sélectionner adéquatement les représentant·e·s pour qu'ils·elles soient perçu·e·s comme tels par les publics devant lesquels se joue leur représentation. Les théories féministes de la délibération restent ainsi limitées par une approche discursive des débats publics, qui les empêchent de penser la dimension performative et esthétique de toute représentation politique. Cette dimension correspond à l'activité de présentation d'une représentation, dont je définis les contours en transposant, dans le champ politique, la théorie de l'action sociale d'Erving Goffman et les réflexions menées par les études visuelles sur les conditions sociales d'interprétation d'une image. L'activité de présentation d'une représentation peut ainsi être prise en charge par des artistes, consultant·e·s en participation, professionnel·e·s de la communication ou chercheurs·euses. Elle consiste à mettre le décorum, l'histoire et la culture propres aux institutions au service des groupes sociaux qui en ont été jusqu'ici exclus. Il s'agit de leur donner accès aux objets, images, rôles ou scénographies qui composent cette culture et cette histoire pour les aider à s'y inscrire, c'est-à-dire à en construire leur propre interprétation.

Je conçois donc l'art de la présentation comme une seconde dimension de l'activité des personnes ou des groupes impliqués dans les épreuves de justification. Elle vient compléter la manière dont la sociologie pragmatiste française conçoit l'activité critique et transforme en même temps la manière dont cette approche appréhende le pouvoir et le rôle des institutions dans les sociétés contemporaines. La grandeur n'est plus seulement un état résultant d'un jugement porté sur le monde dans le cadre d'une épreuve de justification, elle désigne aussi l'éclat particulier que la présentation confère à la personne qui représente et qui attire sur elle l'attention du public auquel elle destine sa représentation. Les institutions ne sont plus, quant à elles, ces êtres sans corps (mal) incarnés, mais constituent au contraire le fond historique et culturel nécessaire à l'interprétation d'une représentation politique. De maux nécessaires échappant à la critique, les institutions deviennent ainsi des ressources pour la critique, en même temps qu'elles sont sans cesse réinterprétées par elle. Cette approche insiste sur leurs vertus potentielles en mettant en évidence la manière dont elles peuvent être mobilisées par des personnes en chair et en os pour œuvrer en faveur de sociétés à la fois pluralistes et plus justes. Ainsi, les institutions ne viennent pas illuminer les représentations d'un point indistinct et prétendument extérieur au monde social, elles les éclairent plutôt de l'arrière vers l'avant du théâtre politique, les reliant aux représentations passées comme futures.

Cécile Cuny est photographe et sociologue, maîtresse de conférences à l'École d'Urbanisme de Paris, chercheuse au LAB'URBA (Université Paris Est). Ses travaux se situent au croisement de la sociologie urbaine et de la sociologie politique. Elle a participé à plusieurs programmes de recherche internationaux sur la démocratie participative. Ses recherches actuelles portent sur les usages de l'image dans les études urbaines. Elle a publié en 2014 aux Editions de la Maison des Sciences de l'Homme un livre intitulé *Changement urbain et démocratie participative à Berlin. Ethnographie du grand ensemble de Marzahn*.

Cécile Cuny is photographer and sociologist, assistant professor at the Paris School of Urban Planning, researcher at the LAB'URBA (University of Paris-Est). Her research crosses theoretical and empirical approaches in urban sociology and political sociology. She took part to several international research programs on deliberative democracy. Since 2010, she also lead several research programs on the use of photography in urban studies. Her first monography, published in 2014 at the Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, is entitled *Changement urbain et démocratie participative à Berlin. Ethnographie du grand ensemble de Marzahn*.

## **Résumé**

### **L'inclusion des groupes sociaux dominés dans les débats publics est-elle un problème de représentation ?**

L'objectif de l'article est de répondre à une série de problèmes relatifs à l'inclusion des groupes socialement dominés dans la vie publique. Parmi ces problèmes, il s'attache plus particulièrement aux mécanismes qui rendent ces groupes invisibles aux autres dans des situations de débats publics. Pour ce faire, sa démarche ne consiste pas à proposer de nouvelles procédures mais à prolonger le projet critique et émancipateur de la sociologie pragmatiste par une théorie de la représentation politique fondée sur l'articulation entre deux formes de représentations : la représentation descriptive indiciaire et l'activité de présentation d'une représentation.

### **Is the inclusion of socially marginalised groups in public debates a problem of representation?**

The article aims to respond to a series of problems related to the inclusion of socially marginalised groups in public debates. Among those problems, the article focusses on the

mechanisms which contribute to make such groups invisible for the others attending the same public debate. The argument doesn't consist in suggesting new inclusion procedures but in extending the critical and emancipatory project of French pragmatist theory by a theory of political representation which is based on the combination of two approaches: a form of descriptive representation founded on the semiotic model of index and the social activity of presenting a representation.